



Observatoire statistique transfrontalier des accords bilatéraux

Synthèse 2004



Ain - Haute-Savoie :::: Genève - Vaud

Sommaire

Une région transfrontalière attractive dans un contexte économique difficile

2 | 3

Panorama

Accroissements démographiques soutenus

4 | 5

Canton de Genève: des mouvements migratoires accrus

4 | 5

Canton de Vaud: les mouvements migratoires s'intensifient aussi

6 | 7

Stagnation de l'emploi en 2002 et montée du chômage

6 | 7

Construction de logements:

8 | 9

- En plein boom côté français

8 | 9

- Une tension qui se répercute sur les prix

8 | 9

- Une quasi-stagnation des logements sociaux sur les territoires d'études

10 | 11

Revenu minimum: les bénéficiaires plus nombreux en 2003

10 | 11

Créations d'entreprises: hausse en France

10 | 11

Transports: toujours plus de voitures à la frontière genevoise

12 | 13

Marché du travail

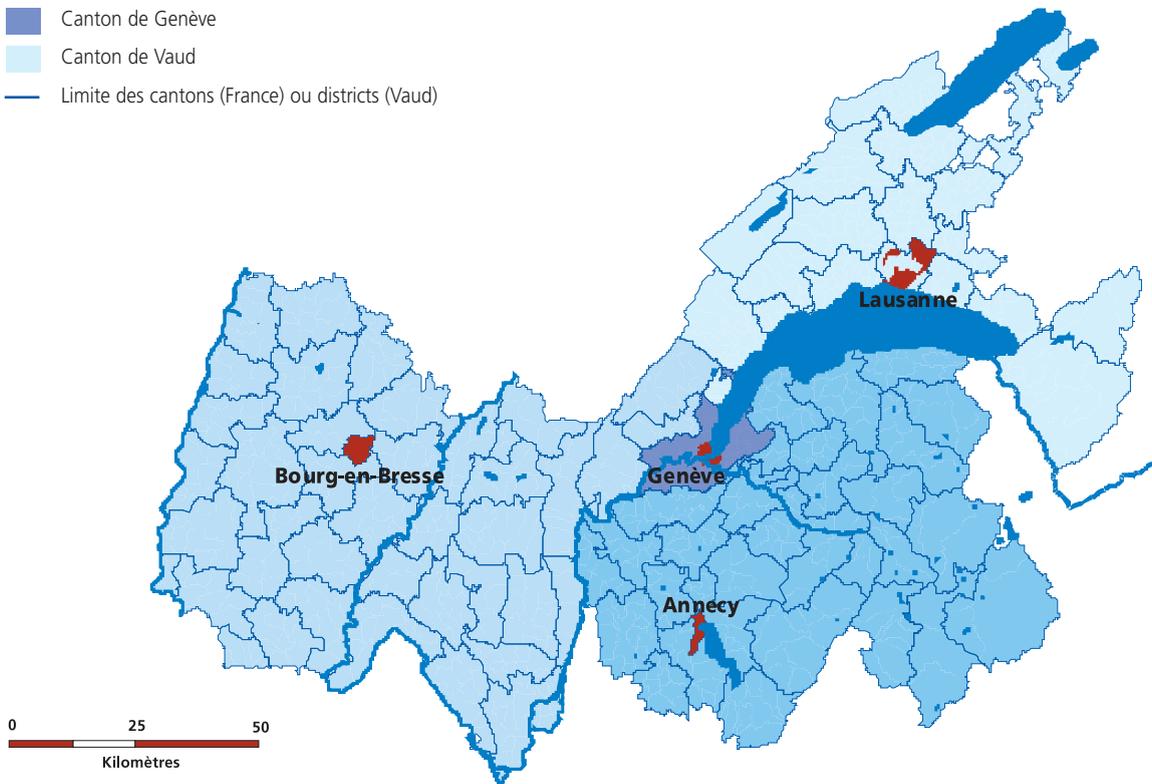
12 | 13

Formation

18 | 19

Quatre territoires transfrontaliers

-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Canton de Genève
-  Canton de Vaud
-  Limite des cantons (France) ou districts (Vaud)





Une région transfrontalière attractive dans un contexte économique difficile

Premier fait marquant de l'an II des accords bilatéraux : la population continue de s'accroître avec vigueur : +1,2%, ce qui représente 27 000 personnes de plus. Par sa progression démographique, cette vaste région se démarque encore nettement à la fois de Rhône-Alpes, de la France et de la Suisse. La croissance de la population reste soutenue dans chacun des territoires. Du côté français, le rythme de progression reste proche de ceux des années précédentes. Du côté suisse, les accroissements annuels de population s'intensifient notablement en 2002, année de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, et plus encore en 2003.

Au cœur de l'espace transfrontalier, l'agglomération franco-valdo-genevoise fait preuve d'un dynamisme démographique tout particulier. Depuis 1999, la population y croît chaque année en moyenne de 1,5%. Au début 2002, 737 000 personnes y habitent, soit un tiers de tous les résidents des quatre territoires. Des mouvements contribuent à modifier la répartition de la population dans l'espace, comme ceux de résidents genevois vers la France voisine, ou encore vers Nyon.

Deuxième fait marquant : les difficultés économiques importantes de la période 2001-2003 sont ressenties dans la zone frontalière comme en France et en Suisse, quoique de façon un peu moins marquée, certains secteurs demeurant plus dynamiques. Dans les quatre territoires confondus, l'emploi atteint un niveau à peine plus élevé que l'année précédente. Il stagne dans l'Ain et en Haute-Savoie comme en Rhône-Alpes. Dans le canton de Vaud, il trébuche en 2002 pour se reprendre l'année suivante. Dans le canton de Genève, il résiste bien, avant de chuter sévèrement en 2003. Reflets tardifs et grandissants de cette morosité qui dure alors que la population croît, le chômage a repris son ascension - atteignant même un niveau record dans le canton de Genève - et le nombre de bénéficiaires d'un revenu minimum progresse à nouveau.

Un indicateur échappe à ce tableau : la main-d'oeuvre frontalière. A fin 2003, dans les cantons de Genève et de Vaud confondus, 51 500 personnes détiennent un permis frontalier. Un peu moins de 45 000 sont domiciliés dans l'Ain et la Haute-Savoie, ce qui représente une augmentation de près de 10% par rapport à 2002. Dans le canton de Vaud, le ralentissement de la progression des frontaliers observée en 2003 s'avère de courte durée au vu des chiffres du printemps 2004. Dans le canton de Genève, les incertitudes de la conjoncture ont ralenti le mouvement en 2002, mais la hausse a repris avec force en 2003 et se poursuit en 2004. A fin septembre, on y compte 43 500 permis frontaliers. S'ils restent encore concentrés dans certains secteurs, leur augmentation va de pair avec une plus grande diversification, signe d'une intégration grandissante dans le marché du travail genevois.

Troisième fait marquant : globalement, la construction de logements reste dynamique. Du côté français, on enregistre des progressions importantes; c'est le cas aussi dans le canton de Vaud, quoiqu'elles restent inférieures à celles des années 80. Pourtant, cela ne suffit pas à rattraper les manques accumulés et les besoins des populations nouvelles. La tension reste vive sur le marché du logement et les prix continuent à s'envoler. Quant au logement social, l'insuffisance garde son caractère chronique dans le Genevois français, tant côté Ain que côté Haute-Savoie; une demande insatisfaite existe aussi en Suisse. Cette crise du logement a un impact social et économique important qui s'ajoute aux difficultés économiques de la zone.

Nonobstant les problèmes conjoncturels, l'ensemble des faits observés incite à une autre lecture. Ce marché de l'emploi qui s'élargit et gagne en perméabilité, cette population dont une partie s'installe en périphérie, ce chômage plus aigu et, simultanément, ces activités tertiaires accrues, particulièrement dans la zone centrale, s'inscrivent manifestement dans une logique de développement d'agglomération.

Panorama

Accroissements démographiques soutenus

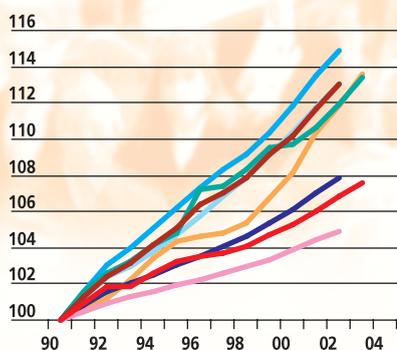
Le dynamisme démographique de cet espace constitué de deux départements français et de deux cantons suisses reste soutenu. La population y a augmenté de 1,2% en 2002 (année des derniers chiffres communs disponibles), un taux d'accroissement annuel qui se maintient à un niveau élevé. A titre de comparaison, entre 2001 et 2002, la progression de la France métropolitaine s'élève à 0,5% et celle de la population de la Suisse (population dite permanente) à 0,7%. Cette région franco-valdo-genevoise reste donc attractive. Au début 2003, un peu plus de 2,27 millions de personnes y résident.

Dans chacun des deux cantons suisses, en 2002 comme en 2003, on observe une croissance sensible de la population. Elle s'inscrit dans la tendance affirmée à la hausse observée à partir de 1998. Dans le canton de Vaud, en 2002, la population croît de 1,0 ou 1,2% contre 0,9 ou 0,8% l'année précédente (selon que l'on compte la population dite résidente permanente - définition vaudoise officielle - ou, comme dans les trois autres territoires, la population totale, c'est-à-dire quel que soit le type d'autorisation de séjour accordé aux étrangers). Dans le canton de Genève, l'accroissement annuel s'élève à 1,3%. Encore plus révélateur de la tendance : en 2003, dans l'un comme dans l'autre canton, non seulement la population continue d'augmenter mais le phénomène prend de l'ampleur : +1,6% à Genève ; +1,3 ou +1,4% dans le canton de Vaud. Sans être le facteur déterminant de la croissance de la population, l'entrée en vigueur des accords bilatéraux au 1^{er} juin 2002 favorise les mouvements migratoires. Les accroissements récents représentent, pour le canton de Genève, 5 500 personnes de plus en 2002, 6 700 en 2003 (une des plus fortes augmentations depuis les années 70) et, pour le canton de Vaud, 7 300 personnes en 2002 et 8 700 en 2003 (ce dernier niveau se rapprochant de ceux observés au début des années 90).

Progressions également du côté français, tant dans le département de l'Ain (+1,1% en 2002) qu'en Haute-Savoie (+1,2%), à des rythmes proches de ceux enregistrés les années précédentes. Les deux territoires continuent à se démarquer par rapport à la France et à la région Rhône-Alpes dont l'accroissement démographique s'élève à 0,8%. La Haute-Savoie gagne plus de 8 000 habitants en 2002 et l'Ain près de 6 000. Sur la période 1990-2002, la population a crû en moyenne annuelle de 1,0% dans l'Ain et de 1,2% en Haute-Savoie, contre 0,6% seulement pour la région Rhône-Alpes et 0,4% pour la France métropolitaine.

Au cœur de ces quatre territoires, l'agglomération franco-valdo-genevoise (que, pour tenir compte à la fois de la réalité et des données statistiques à disposition, on composera ici du canton de Genève, de la zone d'emploi du Genevois français - côté Ain et côté Haute-Savoie - et du district de Nyon) fait preuve d'un dynamisme démographique tout particulier. Au 1^{er} janvier 2002, 737 000 personnes vivent dans cette agglomération urbaine transfrontalière, soit un tiers de la population des quatre territoires¹. Depuis 1999, en moyenne, l'accroissement annuel de la population s'y élève à 1,5%. Progressant à un rythme voisin (+1,5% dans le canton de Genève et le district de Nyon, +1,4% dans le Genevois français), ces trois entités devancent clairement les zones d'emploi d'Annecy (+1,2%), du Chablais (+0,9%) ou encore chacun des territoires dans leur ensemble (Vaud : +0,7% ; Ain : +1,2% ; Haute-Savoie : +1,3%).

Evolution de la population en France et en Suisse (1990 = 100)



¹ La statistique cantonale de la population a été révisée en 2002. Elle inclut désormais toutes les personnes relevant du domaine de l'asile. L'effectif augmente donc sensiblement en 2002. Toutefois, à définition égale, la population s'accroît légèrement moins qu'en 2001.

² A partir de 1996, les chiffres concernant la population vaudoise incluent tous les étrangers résidant dans le canton, quel que soit leur type d'autorisation de séjour, permettant ainsi de disposer de données homogènes pour l'ensemble des quatre territoires transfrontaliers.

³ La statistique annuelle suisse de la population repose sur le concept de "population résidente permanente", excluant certaines catégories d'étrangers comme les détenteurs de permis de courte durée et les requérants d'asile. La comparaison avec les autres territoires n'est donc pas parfaitement rigoureuse.

¹ Dans le cadre de l'Observatoire statistique transfrontalier, une étude a été réalisée, faisant l'objet d'une fiche "Agglomérations et aires urbaines dans l'espace transfrontalier Ain-Haute-Savoie-Genève-Vaud", dont on peut prendre connaissance sur le site www.statregio-francosuisse.net.

En 2003, comme depuis la fin des années 90, le fort accroissement annuel de la population genevoise (+1,6%) résulte, pour l'essentiel, d'un solde migratoire positif (+5 500), le solde naturel n'y contribuant que dans une beaucoup plus faible mesure (+1 300). Et, comme chaque année depuis 1982, ce solde migratoire positif découle exclusivement du mouvement migratoire des étrangers. En effet, à partir de cette date, les Suisses qui quittent le canton sont toujours plus nombreux que ceux qui y entrent, sachant qu'ils se dirigent à peu près également vers les autres cantons suisses et vers l'étranger (dont la France voisine) et qu'un certain nombre d'entre eux sont d'anciens étrangers naturalisés qui retournent dans leur pays d'origine. De grande ampleur depuis 1999 (entre 4 000 et 5 000 personnes chaque année), le niveau du solde migratoire étranger en 2003 (+7 100) n'a été dépassé qu'en ... 1962, au plus fort de la croissance démographique du canton.

En 2003, le solde migratoire avec l'Europe des 15 prend une importance inconnue depuis plusieurs années : +2 600 (seulement un millier en 2002), avec à la fois un plus grand nombre d'arrivées (9 100, soit +15,5 % par rapport à l'année précédente) et moins de départs (6 500 soit - 6,7% par rapport à 2002). Toutefois, il constitue moins de 40% du solde migratoire total, les étrangers non-Européens y contribuant à raison d'un peu plus de la moitié et les autres Européens d'environ 10%. Les Portugais représentent la nationalité la plus importante, suivis par les Français, encore que d'assez loin.

Pour les Européens (UE), la cause initiale la plus importante de leur immigration en Suisse est l'exercice d'une activité professionnelle (42,3% des UE contre 25,0 % dans l'ensemble des arrivants en 2003). Une partie d'entre eux (29,5 % en 2003) obtient un permis annuel de séjour (B), renouvelable, et, depuis 2002, leur effectif augmente. Toutefois, la plupart (63,6% en 2003) sont détenteurs d'un permis de courte durée, dont le nombre, par rapport à 2002, s'est considérablement accru, en partie parce que ce type d'autorisation tend à se substituer aux permis B lorsque l'effectif, attribué à ceux-ci à l'échelon national dans le cadre du contingentement, est épuisé. Une partie des ressortissants UE arrive également en Suisse au titre du regroupement familial (29,6% en 2003), dont peuvent aussi bénéficier les détenteurs de permis de courte durée. Enfin, quelques-uns viennent se former (8,5% en 2003, contre 16,7% parmi l'ensemble des arrivants étrangers) et, d'une façon résiduelle actuellement, résider en tant que rentier.

Au final, en 2003, la population européenne (UE) augmente de 1 000 personnes, soit de 1,0%, alors qu'elle n'avait pas "bougé" l'année précédente. Dans le même temps, la population totale augmente de 1,6% et la population étrangère dans son ensemble de 2,4%. Toujours en termes relatifs, l'accroissement paraît modeste aussi au regard des étrangers en provenance du reste du monde (+2600, +6,4%) et même des autres Européens (+230, +1,3%). Toutefois, sans les naturalisations, dont le niveau est une fois de plus très élevé (4 500 en 2003), l'augmentation du nombre d'étrangers Européens (UE) aurait été nettement plus sensible.

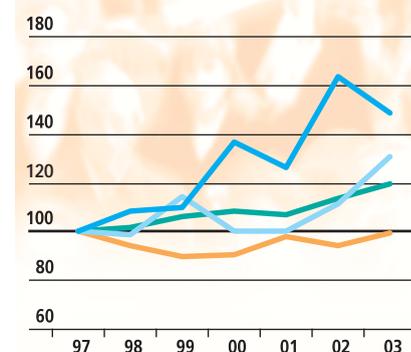
Selon un mouvement centrifuge classique dans les agglomérations, des résidents du canton de Genève gagnent la périphérie pour s'y loger. Question de taille ou de type de logement, question de prix aussi. Comme dans les années précédentes, on constate que la plupart de ces nouveaux arrivants sont en âge d'activité et que les moins de vingt ans représentent aussi une part non négligeable. Vraisemblablement, il s'agit surtout de familles. Comme dans les années précédentes, ce mouvement d'émigration reste plus fort en direction de la France voisine que vers le district de Nyon.

En 2003, bien que perdant un peu de sa force, le mouvement vers les deux départements français continue. Rappelons que, s'il s'est amorcé dès la première moitié des années 90 avec des non-Suisses, il se développe notablement à partir de 1998 avec la réanimation d'un vieux traité de la fin du XIX^e siècle permettant aux Suisses d'établir en France leur résidence principale. Le nombre de ceux-ci a franchi le millier à partir de 1998 et, depuis, on l'estime à près de 1 300 en moyenne chaque année; environ 70 % s'installent en Haute-Savoie, les autres dans l'Ain.

Canton de Genève: des mouvements migratoires accrus

Un plus grand nombre d'arrivées d'Européens (UE) en 2003

Evolution de la destination des émigrés genevois (1997=100)



- District de Nyon
- Autres districts vaudois
- Ain
- Haute-Savoie

Canton de Vaud: les mouvements migratoires s'intensifient aussi

Après quelques années de faible variation au milieu de la décennie 90, la croissance démographique vaudoise se poursuit à un rythme soutenu depuis 1998. En 2003, cette tendance s'est encore renforcée. En considérant la seule population résidente permanente (qui exclut les détenteurs de permis de courte durée, les fonctionnaires internationaux et les requérants d'asile), on enregistre ainsi un gain annuel de 7 900 personnes dans le canton de Vaud (+1,3%), contre 6 100 en 2002 et 5 800 en 2001. En considérant la population totale, cette augmentation est encore plus sensible : 8 700 personnes de plus (+1,4%), contre 7 300 en 2002 et presque 5 000 en 2001.

Comme dans les deux années précédentes, la population augmente en grande partie grâce aux mouvements migratoires, le solde naturel y contribuant de façon beaucoup plus faible. Ne serait-ce que pour la population résidente permanente, l'impact du solde migratoire est passé de 66% en 2001 à 75% en 2002 et 82% en 2003. Depuis une dizaine d'années, les Suisses partent généralement plus qu'ils n'arrivent. En 2003, comme l'année précédente, l'excédent migratoire est exclusivement le fait des étrangers (+7 000) et son augmentation est nette depuis deux ans (3 700 en 2001 et 6 400 en 2002). Un nombre plus restreint de départs mais aussi la transformation redoublée de permis de courte durée en permis de séjour, facilitée à l'occasion de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux (un peu plus de 2000 en 2003, contre un millier l'année précédente), expliquent notamment cette hausse marquée du gain migratoire des résidents permanents étrangers. Avec ce fort solde migratoire, associé en outre à un solde naturel positif (contrairement aux Suisses), la croissance de la population étrangère permanente est spectaculaire en 2003 (+3,5%). Comptant 5 900 résidents permanents supplémentaires, elle participe à raison de 74% à l'accroissement démographique total du canton. Comme dans le canton de Genève, cette population étrangère serait encore plus importante sans les naturalisations dont le niveau reste élevé en 2003 (2 700).

Genève et sa population étrangère, en 2003

		en %
Pop. étrangère totale	167 952	100,0
Pop. d'origine UE	105 892	63,0
Autres Européens	18 857	11,2
Reste du monde	43 203	25,7
Européens (UE)	105 892	100,0
- Portugais	31 026	29,3
- Italiens	22 012	20,8
- Français	19 426	18,3
- Espagnols	16 219	15,3
Ensemble	88 683	83,7

L'évolution de la population européenne (UE) dite permanente s'inscrit dans ce contexte général de croissance démographique et de migrations grandissantes. Le solde migratoire avec l'Europe des 15, qui s'était relevé brusquement en 2002, s'amplifie (+3 500, contre presque 2 000 une année plus tôt). Si cette augmentation s'explique en partie par le phénomène de la transformation de permis de courte durée en permis de séjour, elle résulte aussi d'un nombre croissant d'arrivées d'Européens (UE).

Au terme de ces mouvements d'origine diverse et après avoir pris en compte le gain naturel et les naturalisations, la population européenne (UE) du canton de Vaud croît en une année de 3 300 personnes (+2,9%), une augmentation plutôt rare. Dans le canton de Genève, petit et géographiquement ouvert sur la France voisine, les accords bilatéraux facilitent le phénomène frontalier; dans le canton de Vaud, ils favoriseraient plutôt la prise de résidence.

Vaud et sa population étrangère, en 2003

		en %
Pop. étrangère permanente	173 997	100,0
Pop. d'origine UE	117 503	67,5
Autres Européens	28 767	16,5
Reste du monde	27 727	15,9
Européens (UE)	117 503	100,0
- Portugais	32 257	27,5
- Italiens	31 034	26,4
- Français	22 160	18,9
- Espagnols	14 076	12,0
Ensemble	99 527	84,7

Une grande partie des 8 200 entrées d'étrangers UE en 2003 a lieu dans le cadre d'un regroupement familial (31,2%), ou de l'exercice d'une activité lucrative (contingentée : 39,7%; non contingentée : 7,6%) ou encore d'une formation dans l'un des particulièrement nombreux établissements privés ou publics du canton de Vaud (16,0%). Si la part des regroupements familiaux reste sensiblement la même qu'en 2002, celle des activités lucratives augmente sensiblement en une année. Les immigrants sont majoritairement des jeunes : 18,9% de moins de 20 ans, 37,0% de 20 à 39 ans et 26,6% de 30 à 39 ans.

Les détenteurs d'un permis de courte durée constituent une population très fluctuante. Ce permis peut en effet être délivré pour quelques mois dans l'année. Après l'augmentation brusque et massive observée en 2002 (+1 200, soit +43,9%), les Européens (UE) qui en sont détenteurs continuent à croître d'une façon marquée en 2003 (+ 1 100, +27,9%). Sans la transformation de leur permis en titre de séjour, ces accroissements auraient été plus grands encore. La part des nationaux de l'UE, déjà prépondérante avant les accords bilatéraux avec la main-d'œuvre saisonnière, grandit parmi les détenteurs de permis de courte durée : de 79,4% en 2000, elle passe à 85,8% en 2003. Les Portugais constituent la moitié des effectifs, contre à peine un tiers encore en 2000. Les Français, encore 40,0% en 2000, ne représentent plus qu'un quart en 2003.

La population augmente dans tous les districts, mais particulièrement dans ceux de Rolle (+2,9) et d'Echallens (+2,6%) - à la périphérie de l'agglomération lausannoise - , de Nyon et d'Aigle (+2,1%).

La conjoncture morose qui a touché les deux pays affecte les évolutions en matière d'emploi dans la région frontalière de manière similaire. En 2002 (année des derniers chiffres communs disponibles), le nombre d'emplois estimé pour l'ensemble des quatre territoires observés était de l'ordre de un million, à peine plus élevé que l'année précédente (+0,2%).

Depuis 1994, l'emploi a progressé vivement dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, à un rythme annuel moyen proche de 2% jusqu'en 2000, supérieur aux scores régional et national. Mais le retournement conjoncturel survenu en France à la mi-2001 lui a donné un coup d'arrêt. Les deux départements n'affichent plus en 2001 qu'une faible progression de l'emploi (autour de 1% dans l'Ain comme en Haute-Savoie), soit un niveau identique à celui enregistré en Rhône-Alpes et en France métropolitaine.

L'année 2002 confirme ce retournement conjoncturel et se termine sur une faible progression, voire une stagnation de l'emploi dans les zones d'emploi frontalières, comme dans la zone de comparaison de Grenoble ou à l'échelle de Rhône-Alpes dans son ensemble. Toutes les zones étant touchées dans une proportion équivalente, la hiérarchie dans la hausse de l'emploi depuis 1998 n'est pas bouleversée: le Chablais et Annecy restent en 2002 les zones où l'emploi a progressé le plus vite, comme au cours des quatre dernières années. L'augmentation est moins forte dans le Genevois et reste équivalente à la zone de comparaison grenobloise. Enfin, l'industrielle Vallée de l'Arve étant par nature plus sensible à la conjoncture, l'emploi s'y maintient à peine en 2002, après le net recul de 2001.

En Suisse, le rythme de progression soutenu enregistré entre 1998 et 2001 s'est fortement ralenti en 2002 et s'est même orienté à la baisse en cours d'année dans le canton de Vaud et dans l'ensemble du pays. L'emploi a, en revanche, continué de progresser à Genève, mais il s'est orienté à la baisse dans la seconde partie de l'année 2003, alors qu'au même moment il se stabilisait au niveau suisse et amorçait même un mouvement à la hausse dans le canton de Vaud. Au total, à Genève, l'emploi s'est accru de 1,3% en 2002 et a reculé de 1,1% en 2003, tandis que, dans le canton de Vaud, il a baissé de 0,3% en 2002 et augmenté de 0,4% en 2003.

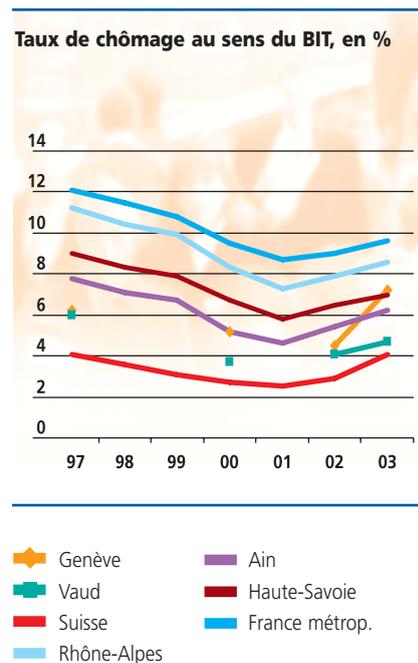
Les difficultés conjoncturelles rencontrées par les économies française et suisse et la stagnation voire la baisse de l'emploi se traduisent par une remontée générale du taux de chômage depuis 2001.

Avec, en 2003, 6,2% pour l'Ain et 7,0% pour la Haute-Savoie, les deux départements conservent un taux de chômage nettement inférieur au taux pour Rhône-Alpes (8,6 %) ou au taux national (9,6%). La structure économique d'un territoire influence fortement les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi: les zones d'emploi fortement industrialisées, comme celles de la Vallée de l'Arve ou d'Oyonnax, sont très sensibles à la conjoncture. Dès lors, en 2003, le nombre de chômeurs y augmente fortement. A l'inverse, les zones du Genevois ou du Chablais, très tournées vers les activités tertiaires, sont moins sensibles aux aléas économiques.

Du côté suisse, la remontée du chômage est particulièrement sensible à Genève en 2003. Entre 2002 et 2003, dans un climat de morosité économique persistant, plus de 6 000 personnes supplémentaires se sont déclarées sans emploi à Genève. Le taux de chômage (calculé selon la définition du BIT qui permet une comparaison avec la France) passe ainsi de 4,5% à 7,2% en une année. En termes de niveau et de progression, Genève surpasse largement le canton de Vaud (4,7% en 2003, contre 4,1% en 2002). En 2003, la performance respective des deux cantons s'inverse donc par rapport à la période 2000-2002, où le chômage avait baissé à Genève tandis qu'il augmentait dans le canton de Vaud. L'évolution du chômage en Suisse se situe entre les deux: 4,1% en 2003, contre 2,9% en 2002.

Pour la première fois, le taux de chômage observé à Genève dépasse celui enregistré dans les deux départements français voisins. Cette évolution est à appréhender moins dans la perspective d'un

Stagnation de l'emploi en 2002 et montée du chômage



Les données sont inconnues pour les cantons de Genève et de Vaud en 1998, 1999 et 2001.

Taux de chômage: le plus élevé au centre de l'agglomération

"effet frontière" que d'un "effet agglomération". En effet, le chômage est généralement plus élevé au centre des agglomérations que dans la périphérie, qui se trouve dans le cas présent en bonne partie à l'extérieur des frontières cantonales. A ce titre, dans le district de Nyon, le taux de chômage est systématiquement inférieur à celui de Genève (et de Lausanne). On retrouve une telle différence entre la ville de Zurich et le canton.

La quasi-totalité des activités est touchée par cette forte remontée du chômage à Genève, notamment dans le secteur tertiaire qui occupe près de 85 % de la main-d'œuvre du canton. En une année, les hausses les plus fortes sont enregistrées dans les *services personnels* et les *banques* (plus de 50% de chômeurs en plus). C'est toutefois dans les *services commerciaux* et *informatiques aux entreprises* que se trouve le plus grand nombre de chômeurs. Dans le canton de Vaud, la hausse est supérieure à la moyenne dans le *commerce*, *l'hôtellerie et restauration* ainsi que dans les *transports et communication*.

Comme en France, ce sont les jeunes en quête de leur premier poste qui ont été le plus durement touchés par l'augmentation du chômage en 2003 dans les deux cantons suisses, signe de l'intégration difficile pour les nouveaux venus sur le marché de l'emploi en période de difficultés économiques.

Au cours de la première partie de l'année 2004, le taux de chômage se stabilise à Genève, contrastant avec la légère tendance à la baisse observée dans le canton de Vaud, qui est encore plus marquée à l'échelon suisse. En France, le chômage cesse également de progresser dans l'Ain et la Haute-Savoie comme au niveau national.

Construction de logements: en plein boom côté français

L'année 2003 a été marquée en France par une croissance soutenue de la construction de logements d'habitation. En Rhône-Alpes, la hausse des mises en chantier est encore plus vive qu'au plan national (7%, contre 4%), et ce dynamisme se concentre dans les bassins d'habitat proches de la frontière suisse qui connaissent pour la plupart des taux d'augmentation du nombre de logements (individuels et collectifs) à deux chiffres.

La progression la plus forte en 2003 concerne le Chablais, où, compte non tenu des communes de stations, la construction d'un millier de logements collectifs et individuels a démarré, soit pratiquement 50% de plus que la moyenne de 2000 à 2002. Dans le Genevois, la construction marque le pas en 2003 : légère hausse dans le pays de Gex (+ 4,9%) et repli dans le Genevois haut-savoyard (-11,9 %). Au total, si le nombre de logements individuels et collectifs commencés régresse par rapport à 2002 (-6,9 %), il reste cependant à un niveau très élevé, proche de la moyenne enregistrée depuis 2000, mais près d'un quart supérieur à la moyenne de longue période.

Après deux années relativement calmes, la construction est également dynamique dans la Vallée de l'Arve : près de 800 logements commencés dans les communes hors stations, soit 16% de plus que la moyenne de longue période. Avec 1 870 logements commencés en 2003, le bassin annécien renoue avec un niveau d'activité proche de sa moyenne de longue période.

La part des maisons individuelles dans les logements commencés continuant de décroître en 2003, et ce, dans toutes les zones étudiées, les chiffres de mises en vente des seuls logements collectifs reflètent de manière plus flagrante encore l'intensité de la demande de logement dans les bassins proches de la frontière suisse. Ainsi, en 2003, les mises en vente dans le Chablais (hors stations) sont 3,5 fois plus nombreuses en 2003 que la moyenne des cinq années précédentes et, dans le bassin du Genevois où le phénomène est plus marqué du côté de la Haute-Savoie que de l'Ain, 2 fois plus.

A Genève, le nombre de logements commencés s'est accru de 22% en 2003 par rapport à l'année précédente, il est vrai particulièrement peu productive à cet égard. Avec moins de 1 500 logements,

ce nombre reste toutefois inférieur de 14% à la moyenne annuelle 1990-1999. Depuis 1997, le taux de croissance des logements commencés est inférieur à ceux enregistrés dans le canton de Vaud et en France voisine. La part des maisons individuelles est de 25% en 2003, largement supérieure à la moyenne 1990-1999 (15%).

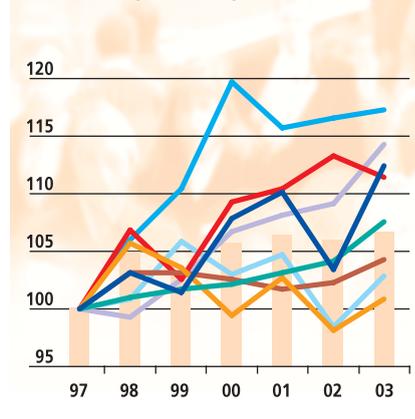
Le dénombrement par unité d'habitation masque toutefois l'évolution selon la taille, qui a varié de manière spectaculaire au cours des dernières années. A Genève, la part des quatre pièces et plus (sans compter la cuisine) dans le nombre total de logements commencés est ainsi passée de 35% à 67% entre 1998 et 2003. L'effort de construction s'est donc concentré de manière croissante sur les logements de grande taille, encore que sous l'effet d'un nombre important de villas.

Dans le canton de Vaud, le nombre de logements commencés s'est fortement accru en 2003 : +29,6%. Les 3 700 logements commencés en 2003 représentent un niveau particulièrement élevé. C'est la septième année de hausse consécutive. Entre 1999 et 2002, la part des maisons individuelles a graduellement diminué. En 2003, elle demeure inchangée par rapport à 2002 (29%). Toujours en 2003, la hausse des logements commencés est plus forte dans le district de Nyon qu'en moyenne cantonale, lesquels étaient en recul marqué en 2002.

Les progressions spectaculaires de la construction de logements en France ne suffisent pas à répondre à la demande toujours croissante et à combler le manque accumulé ces dernières années. Ce phénomène, observé au plan national, se retrouve en Rhône-Alpes où le nombre de logements disponibles s'est réduit de 30% l'année dernière.

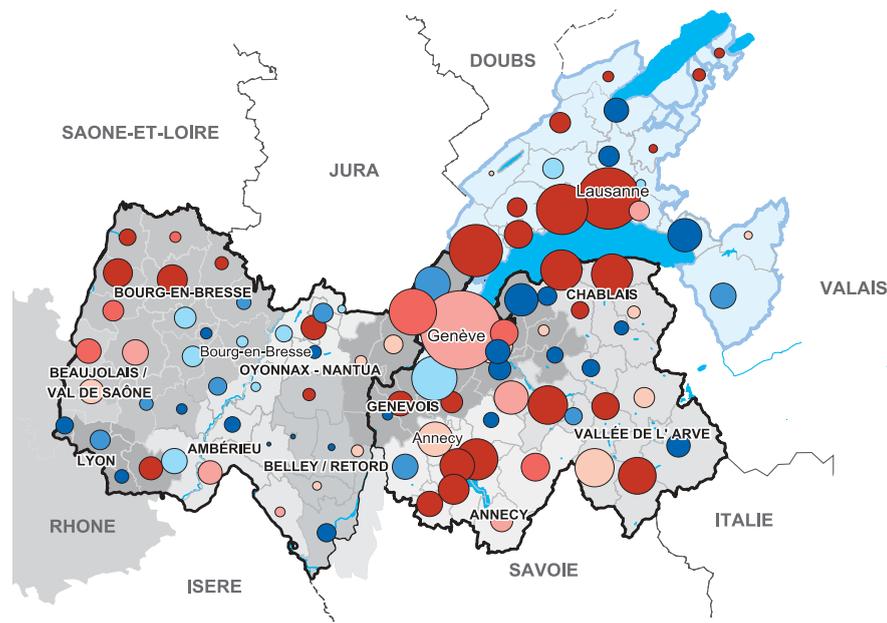
Dès lors, cette tension se répercute directement sur les prix de vente qui tendent encore à augmenter fortement en 2003 par rapport à 2002, et de manière particulièrement accentuée dans les régions frontalières. Le prix au m² des logements collectifs vendus, en hausse continue depuis 1997, enregistre ainsi en 2003 des niveaux records. Rien que pour l'année dernière, l'augmentation avoisine les 20% dans le Genevois et le Chablais, contre 5% au niveau national. En termes de niveau, les prix moyens les plus élevés sont atteints dans la partie genevoise de l'Ain, plus très loin des 3 000€ €€€ au m² dans

Logements collectifs et individuels commencés (1997=100)



- Genevois (Ain)
- Genevois (Haute-Savoie)
- Ancey hors stations
- Chablais hors stations
- Grenoble
- Genève
- Vaud
- Nyon
- Genevois+ Genève+Nyon

Logements individuels et collectifs commencés en 2003



- 1 470 logements
- 490 logements

Variation 2002-2003

- plus de 41% (29)
- de 23% à 41% (6)
- de 12% à 23% (7)
- de 0% à 12% (17)
- de -12% à 0% (10)
- de -23% à -12% (9)
- moins de -23% (23)

Variation annuelle des prix au m² des logements collectifs neufs vendus, en %

	Moyenne ann. 1998-2002	2003
Genevois - Ain	5,9	19,7
Genevois - Haute-Savoie	8,1	17,8
Anancy hors stations	7,5	8,5
Chablais hors stations	3,1	19,3
Grenoble	4,9	12,7
Lyon	4,9	10,5
France métropolitaine	3,6	5,0

Variation annuelle du nombre de logements sociaux, en %

	Moy. ann. 1990-1998	Moy. ann. 1999-2001	2002
Genevois	3,9	2,0	0,6
dont: Ain	3,2	0,5	0,6
dont: Haute-Savoie	4,5	3,2	0,7
Anancy hors stations	3,1	3,5	1,8
Chablais hors stations	1,6	-0,5	2,3
Grenoble	1,7	1,3	0,2
Lyon	1,5	2,0	0,9

le neuf et dépassant largement les prix enregistrés au niveau national.

Dans le bassin annécien et dans le Genevois haut-savoyard, les prix de vente se détachent de plus en plus nettement des prix pratiqués à Grenoble ou Lyon, la progression récente étant plus importante dans le Genevois côté savoyard.

Autre indicateur de tension du marché immobilier, le délai d'écoulement moyen des logements collectifs vendus, en chute libre depuis 1995, atteint des minima. En 2003, les "planchers" de l'année précédente sont encore enfoncés, puisque le délai moyen passe au-dessous des 6 mois dans la plupart des bassins d'habitat étudiés, alors qu'il reste de 8 mois à Lyon. En dynamique, la diminution est particulièrement spectaculaire par rapport au point haut de 1995 pour le bassin du Genevois : le délai y a été divisé par 6. Dans le Chablais et le bassin annécien, il a été divisé par 4, contre seulement 2,2 et 2,6 à Grenoble et Lyon.

La tension est également vive dans le canton de Genève. Après s'être élevé jusqu'à 1,6% en 1997 et 1998, le taux de vacance des logements est en chute continue, n'atteignant plus que 0,15% en juin 2004 !

Malgré la pénurie chronique de logements, sur le front des loyers, la situation reste toutefois calme à Genève en termes d'évolution, grâce à la faiblesse des taux hypothécaires et à l'atonie du renchérissement. En 2004, les loyers libres ont augmenté de 1,1%, contre 1,5% en 2003 (mesurés de mai à mai). En termes de niveau, les loyers demeurent cependant très élevés par rapport au reste de la Suisse, mais comparables à ceux des autres grandes villes.

Dans le canton de Vaud, après le pic enregistré en 1997 avec 3,5%, le taux de vacance a enregistré une baisse continue jusqu'en 2003. On observe une très légère remontée en 2004 (0,6%).

Les tensions enregistrées se retrouvent évidemment dans le logement social, d'autant plus que le parc de logements sociaux en France n'a que très faiblement progressé en 2002. Cette quasi-stagnation du nombre de logements sociaux sur les territoires d'étude reflète les difficultés auxquelles sont confrontés les organismes "HLM" avec, d'une part, des budgets limités et, d'autre part, des prix des terrains déjà élevés et, de plus, en forte augmentation.

Dans le Chablais, avec une centaine de logements sociaux en plus, on trouve la progression relative la plus importante de la région en 2002 (+2,3%). Mais il est vrai que, sur la longue période, le Chablais n'a pas beaucoup développé son parc de logements sociaux puisque le bassin n'en compte aujourd'hui que 15% de plus qu'au début des années 90, alors que des zones de comparaison comme Lyon ou Grenoble ont, sur la même période, accru le leur de 20%.

En 2002, le parc social augmente encore de 1,8 % dans le bassin d'Anancy (qui a crû de plus de 3,2 % en moyenne annuelle depuis 1990), mais il s'agit d'un bassin où les tensions sur le logement social sont parmi les plus vives. Dans le Genevois, au contraire, si la progression est élevée depuis 12 ans (+3,4% en moyenne annuelle), elle marque nettement le pas en 2002 (+0,6% seulement).

Le nombre de logements à loyers modérés reste insuffisant pour répondre à la demande depuis déjà plusieurs années. La quasi-stagnation du parc en 2002 ne permet évidemment pas d'inverser la tendance. Dès lors, le taux de vacance de plus de 3 mois dans le parc social, déjà très faible depuis 1998 dans tous les bassins étudiés, tend encore un peu plus vers des valeurs nulles. Il est ainsi négligeable - et encore en baisse - dans le Chablais et le bassin d'Anancy (inférieur à 0,1% dans les deux cas) et ne dépasse pas 0,2% dans le Genevois haut-savoyard et 0,3% dans le Genevois de l'Ain.

Il est vrai que ce mouvement se retrouve aussi dans la zone de comparaison de Grenoble où le taux de vacance voisinent avec les mêmes niveaux dérisoires (0,3%). A l'inverse, dans le bassin lyonnais, le taux de vacance reste sensiblement plus élevé (1,9%) et marque même un léger rebond en 2002 après une baisse continue pendant les trois années précédentes.

Le nombre de bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) reflète, avec quelques mois de retard, la situation sur le marché de l'emploi des deux départements. Ainsi, en 2000 et 2001, le nombre de bénéficiaires du RMI était en baisse dans les deux départements français comme en France métropolitaine. En 2002, ce nombre était stable en Haute-Savoie, mais il s'orientait à la hausse dans l'Ain et en France. En 2003, la hausse s'étend à la Haute-Savoie (+5%, comme au plan national), mais elle est de 10% dans l'Ain. En décembre 2003, le nombre d'allocataires (hors secteur agricole) se monte à plus de 3 900 dans l'Ain et à près de 5 200 en Haute-Savoie. Aux abords de la frontière suisse, la seule caractéristique, qui se retrouve d'ailleurs partout en France, est que les zones urbaines sont plus touchées.

Dans le canton de Vaud, entre mi-1999 et fin 2001, le nombre de bénéficiaires du RMR (revenu minimum de réinsertion, introduit en 1997) n'a cessé de diminuer, s'approchant du plancher des 1 500 en décembre 2001; puis, durant 2002, il est resté relativement stable. Mais il s'est orienté à la hausse tout au long de l'année 2003 pour dépasser les 2 100 à fin décembre. Un pic est observé en juillet 2003 en raison du changement intervenu dans la loi sur l'assurance chômage (réduction du nombre de jours d'indemnités) et de l'entrée consécutive au régime RMR de chômeurs en fin de droits.

A Genève, le nombre de bénéficiaires du RMCAS (revenu minimum cantonal d'aide sociale, introduit en 1996) s'est orienté à la hausse depuis 2001 et 2003 et dépasse les 800 personnes en 2003.

Revenu minimum : les bénéficiaires plus nombreux en 2003

Du côté français, toutes les zones d'emploi proches de la frontière connaissent en 2003, à l'instar des zones de comparaison de Grenoble et Lyon, une nette accélération des créations d'entreprises. Ce mouvement prolonge, en l'amplifiant, la poussée observée en 2002, et qui faisait suite à une décélération quasi continue depuis 1993. Cette inversion de tendance est à rapprocher du retournement conjoncturel survenu à la mi-2001 : en période de faible croissance et de hausse du chômage, les créations d'entreprises ont en effet tendance à augmenter, sous l'effet notamment de chômeurs qui se lancent dans une reprise ou une création comme solution à leurs recherches d'emploi infructueuses. Ce phénomène est amplifié depuis deux ans par les modifications apportées au dispositif d'aide à la création d'entreprise : la montée en régime du Plan d'Aide au Retour à l'Emploi (PARE) permet désormais au chômeur qui crée son entreprise de cumuler plusieurs aides. D'autre part, les Prêts à la Création d'Entreprises (PCE) se sont également fortement développés.

Créations d'entreprises : hausse en France

Sur les deux dernières années, le mouvement d'accélération des créations d'entreprises touche davantage la Vallée de l'Arve, exposée aux aléas de la conjoncture par son orientation industrielle marquée. Le taux de création progresse également dans le Genevois mais beaucoup moins dans le Chablais, où il reste, en niveau, le plus faible de toutes les zones étudiées. La structure productive du Chablais, constituée de petites entreprises, souvent tertiaires, est une des explications de la relative faiblesse du taux de création dans cette zone : à nombre d'entreprises créées égal, le taux apparaît mécaniquement plus faible s'il est rapporté à un stock plus important. La zone d'Annecy, en revanche, connaît une baisse sensible de son taux de créations d'entreprises pour la période 2002-2003, mais il reste à un niveau élevé, équivalent à celui enregistré dans le Genevois ou dans les zones de comparaison de Lyon et Grenoble.

En Suisse, le mouvement de créations de nouvelles entreprises est, au contraire de la France, en phase avec la conjoncture : forte hausse en 2000, puis baisses successives en 2001 et 2002. Dans les cantons de Genève et de Vaud, la diminution du nombre de créations d'entreprises s'est poursuivie en 2002 à un rythme analogue à la moyenne suisse. Sans surprise, le nombre d'emplois concernés a suivi la même évolution. Les deux branches où le nombre d'entreprises créées a dépassé la centaine dans chacun des deux cantons étaient le *commerce* et l'*immobilier - services aux entreprises*.

A Genève, malgré la tendance à la baisse, l'*hôtellerie et restauration* ainsi que les *activités financières et d'assurances* ont affiché une progression conjuguée du nombre d'entreprises et d'emplois en

Nyon, une tendance opposée à celle des deux cantons

Transports : toujours plus de voitures à la frontière genevoise

2002. Dans le canton de Vaud, seule l'*hôtellerie et restauration* était dans ce cas.

Dans le district de Nyon, contrairement à la tendance cantonale, le nombre d'entreprises nouvelles s'inscrivait à la hausse en 2002, après la forte baisse enregistrée en 2001. La branche la plus dynamique était celle de l'*immobilier - services aux entreprises*.

En 2003, le nombre de passages quotidiens (du lundi au vendredi) de véhicules privés à la frontière franco-genevoise poursuivait la hausse observée depuis 1998. En prenant seulement les entrées dans le canton de Genève durant la période de pointe du matin, de 6 à 9 heures (le tiers du total), il est possible de se concentrer sur les déplacements entre domicile et lieu de travail. Pour différencier les véhicules selon leur provenance, quatre secteurs ont été définis : trois concernent les échanges avec la Haute-Savoie (secteur du Bas-Chablais, secteur d'Annemasse et secteur de Saint-Julien-en-Genevois) et le dernier avec l'Ain (secteur du Pays de Gex). Pris globalement, la progression est estimée à 2%. Tous les secteurs sont en hausse, mais c'est celui du Bas-Chablais qui affiche l'augmentation la plus forte.

Les échanges avec le canton de Vaud sont perturbés par la congestion du réseau autoroutier. Ils sont ainsi en recul en 2003 pour la même grille horaire, mais sont en hausse si l'on prend la journée entière, poursuivant la tendance observée entre 2000 et 2002. Signalons que le couloir Vaud-Genève est le seul pour lequel les transports collectifs représentent une part importante dans les déplacements (24% en 2002) et font figure de réelle alternative au transport privé.

Marché du travail

Dans un climat conjoncturel maussade, l'emploi est à la peine en France comme en Suisse (+0,2% en 2002 pour l'ensemble des quatre territoires) et le chômage augmente partout en 2003 (cf. panorama). Au-delà de cette tendance générale, se dessinent des particularités symptomatiques de l'interaction économique grandissante le long de la frontière : en France voisine, certains secteurs d'activité continuent de se renforcer; du côté suisse, c'est la poursuite et même l'accélération, en 2003, du flot de frontaliers, tant à Genève que dans le canton de Vaud.

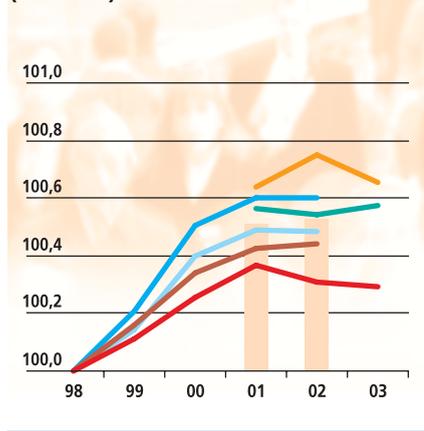
Des branches qui prospèrent vers la frontière

Si le retournement conjoncturel intervenu en 2001 a stoppé la dynamique de croissance de l'emploi dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, le développement de certains secteurs clés n'est pas remis en cause dans les zones proches de la frontière, entretenu par une progression démographique toujours soutenue, mais il se poursuit à un rythme ralenti.

Ainsi, le secteur de la construction crée-t-il encore près de 2% de postes salariés supplémentaires en 2002 dans les zones du Chablais et du Genevois, alors qu'à l'échelon régional aussi bien que

La construction toujours tonique dans le Chablais et le Genevois

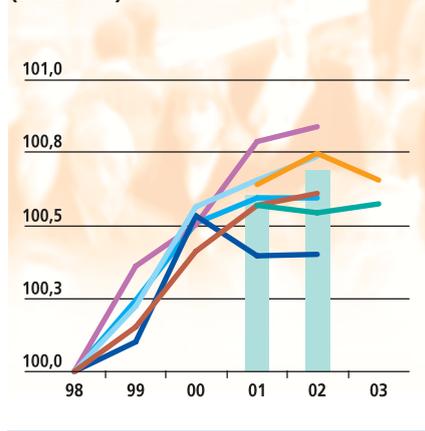
Emploi total dans les territoires (1998=100)



■ Ain
■ Haute-Savoie
■ Genève
■ Vaud
■ Ensemble des 4 territoires ⁽¹⁾
■ Rhône-Alpes
■ Suisse

⁽¹⁾ Ain + Haute-Savoie + Genève + Vaud.

Emploi par zone d'emploi et canton (1998=100)



■ Genevois français
■ Chablais
■ Vallée de l'Arve
■ Annecy
■ Grenoble
■ Genève
■ Vaud
■ Genevois Français + Genève ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Faute de données par district, il n'a pas été possible d'ajouter les chiffres de Nyon.

Le commerce de détail continue de se déployer dans le Genevois...

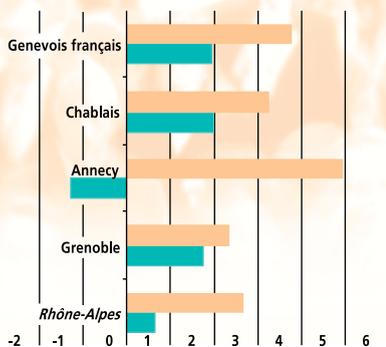
...et l'hôtellerie et restauration dans le Chablais

national il stagne. Ailleurs dans la région, comme dans la zone d'emploi d'Anney, la plus dynamique entre 1998 et 2001 (4,9% de croissance en moyenne annuelle), le coup de frein est en revanche particulièrement brutal avec un recul de 1,3% en 2002.

Dans les zones du Chablais et d'Anney, la progression des emplois dans le commerce de détail ralentit par rapport aux années précédentes (respectivement 1,7% et 1,3% en 2002, contre plus de 4,0% sur la période 1998 à 2001 en moyenne annuelle). Elle est du même ordre que celle observée pour Rhône-Alpes. En revanche, la croissance reste soutenue dans le Genevois avec 3,7% de salariés en plus en 2002 (+4,3% en moyenne entre 1998 et 2001). Cette hausse est d'autant plus remarquable que le commerce de détail est un secteur très représenté dans le Genevois. Cette spécialisation semble donc se renforcer d'année en année.

L'hôtellerie et restauration est plutôt moins touchée par les difficultés conjoncturelles que les autres secteurs. Les zones d'emploi frontalières s'en sortent encore mieux que le reste de la région Rhône-Alpes. En 2002, la hausse de l'emploi salarié est de 2,9% pour la zone d'Anney, de 3,6% pour le Genevois et surtout de 8,9% pour le Chablais, une région dans laquelle le poids de l'emploi dans cette branche est déjà nettement supérieur à la moyenne régionale. Les préparatifs du G8, qui s'est tenu en 2003 à Evian, ont peut-être joué un rôle, même si les opportunités d'emploi créées à cette occasion n'ont sans doute pas toutes été pérennes.

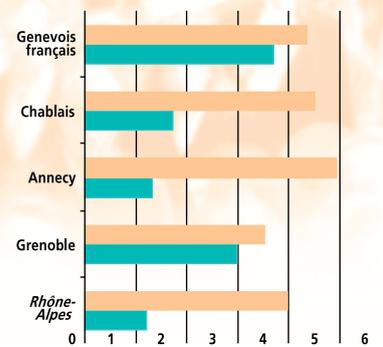
Variation en % des effectifs dans la construction par zone d'emploi



Effectifs salariés (Unédic)

— Moyenne annuelle 1998-2001
— 2001-2002

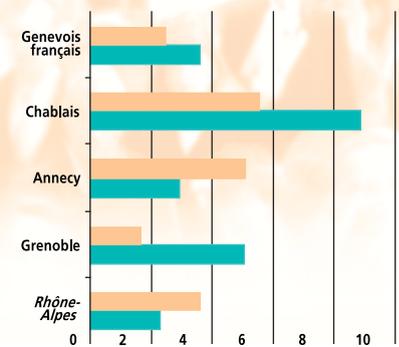
Variation en % des effectifs dans le commerce de détail par zone d'emploi



Effectifs salariés (Unédic)

— Moyenne annuelle 1998-2001
— 2001-2002

Variation en % des effectifs dans l'hôtellerie et restauration par zone d'emploi



Effectifs salariés (Unédic)

— Moyenne annuelle 1998-2001
— 2001-2002

Les frontaliers en nette hausse

En additionnant les frontaliers des deux cantons suisses, on arrive à un total de 51 500 titulaires d'un permis frontalier à fin 2003, soit pas loin de 10% du total de l'emploi (environ 16% pour Genève et 4% pour Vaud). Leur nombre s'accroît très nettement en 2003 (+8,9%), tandis que l'emploi stagne en Suisse.

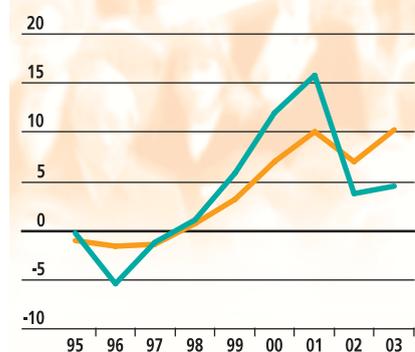
Pour obtenir les mouvements quotidiens de frontaliers au sens large, il faut ajouter les personnes de nationalité suisse (ou binationales) qui résident en France et viennent travailler en Suisse (estimés à 7 000 en 1999 pour le canton de Genève - dernier chiffre connu, mais en augmentation depuis), de même que les fonctionnaires internationaux (6 000 en 2003), qui n'ont pas besoin de permis. Au total, en 2003, on peut estimer le nombre de personnes habitant en France et travaillant dans le canton autour des 60 000. A l'inverse, le nombre de travailleurs résidant dans l'un des deux cantons suisses et travaillant en France est estimé à quelques centaines.

Dans le canton de Vaud, la progression observée en 2003 du nombre de titulaires d'un permis frontalier (+4,6%) est légèrement supérieure à celle de 2002 (3,7%). On reste cependant loin de la progression à deux chiffres enregistrée en 2000 et en 2001. Le nombre total de frontaliers s'élève à 12 300 à fin 2003 (y compris ceux en provenance de Franche-Comté). C'est dans le commerce et l'hôtellerie et restauration que se dirigent plus du tiers des 2 100 nouveaux inscrits au cours de l'année 2003. La part du secteur secondaire, qui représentait encore la moitié des frontaliers en 2002, poursuit son effritement.

Dans le canton de Genève, la hausse du nombre de frontaliers est importante en 2003 : +10,3%, soit une croissance supérieure à la moyenne annuelle enregistrée entre 1998 et 2002, pourtant déjà historiquement très élevée (+ 6,8 %). En cinq ans, c'est ainsi douze mille frontaliers de plus pour le canton de Genève. A fin 2003, le nombre de personnes au bénéfice d'un permis de frontalier s'établit à 39 200.

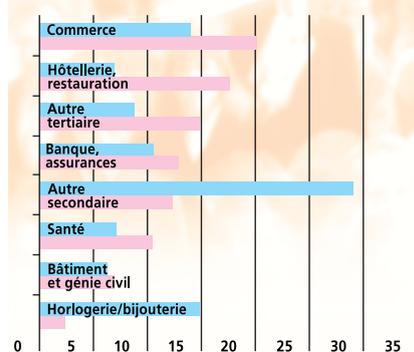
Plus de 2 100 nouveaux frontaliers inscrits en 2003 dans le canton de Vaud

Variation annuelle en % du nombre de frontaliers



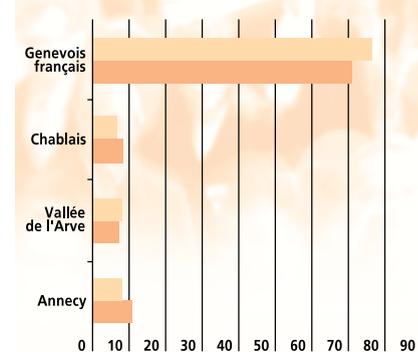
Genève
Vaud

Part en % des frontaliers du canton de Vaud selon la branche



Total fin à 2002
Nouveaux inscrits en 2003

Part en % des frontaliers du canton de Genève en 2003 par zone d'emploi



Total
Nouveaux inscrits

Les frontaliers : une main-d'œuvre locale pour les entreprises genevoises

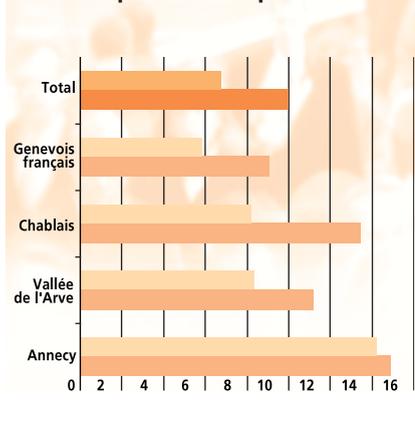
Les frontaliers en nombre dans l'hôtellerie et restauration en 2003 à Genève

La main-d'œuvre frontalière n'étant manifestement plus une main-d'œuvre d'appoint, le marché du travail transfrontalier semble tendre vers une homogénéisation, la frontière devenant de moins en moins un obstacle. Du côté français, soutenue par un solde migratoire important du fait de l'attractivité de la région, la population active continue de croître alors que l'emploi stagne, ce qui incite les travailleurs disponibles à s'orienter vers les emplois proposés en Suisse. Dans un contexte difficile également pour le marché du travail genevois (repli de l'emploi et nette augmentation du chômage), les entreprises suisses considèrent l'offre de travail dans son ensemble, incluant les frontaliers comme main-d'œuvre locale.

C'est dans la zone d'emploi française la plus proche de la frontière, soit le Genevois, que réside la grosse majorité des frontaliers du canton de Genève (76% à fin 2003). Parmi les nouveaux permis délivrés pendant l'année 2003, cette part s'élève à 71%. La progression du nombre de frontaliers provenant des régions plus éloignées est supérieure à celle du Genevois, en particulier pour la zone d'Annecy ou du Chablais.

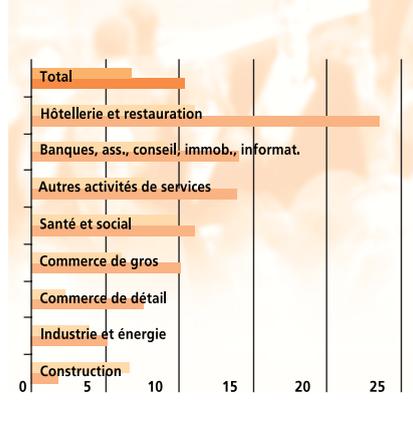
Les emplois occupés par les frontaliers sont très divers et, en 2003, toutes les branches voient leur nombre de frontaliers orienté à la hausse. La progression la plus spectaculaire est observée dans l'hôtellerie et la restauration, déjà en tête en 2002, branche où l'emploi global est à la hausse en 2003 à Genève. Il s'agit pourtant d'une branche créatrice d'emplois en France, mais prisée par les travailleurs qui peinent à trouver un emploi dans un autre secteur. Viennent ensuite, les autres activités de services et les banques, assurances, conseil, immobilier, informatique, un peu en retrait en 2002. Comme durant toute la période allant de 1998 à 2002, l'emploi industriel progresse moins vite que la moyenne en 2003, mais l'industrie demeure cependant la branche qui occupe le plus grand nombre de frontaliers. Après des années difficiles, le commerce de détail reprend un peu de vigueur en 2003, mais la progression des frontaliers y reste inférieure à celle de l'effectif total des frontaliers. L'augmentation du nombre de frontaliers se stabilise dans la santé et le social à un

Variation en % des frontaliers du canton de Genève par zone d'emploi



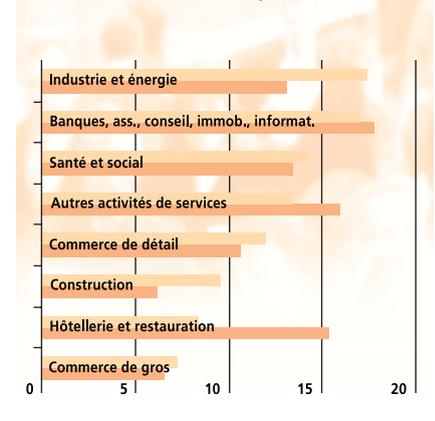
■ Moyenne annuelle 1998-2002
■ 2002-2003

Variation en % du nombre de frontaliers du canton de Genève selon la branche



■ Moyenne annuelle 1998-2002
■ 2002-2003

Part en % des frontaliers du canton de Genève selon la branche, en 2003



■ Total
■ Nouveaux inscrits

niveau élevé. En 2003, seule la construction progresse moins vite que la moyenne annuelle 1998-2002. Le fait que cette branche se porte assez bien en France voisine explique en partie cette situation. A noter que, dans les activités financières seules, une branche particulièrement touchée par les restructurations, la progression du nombre de frontaliers est nettement inférieure à celle de l'ensemble (+2,2% en 2003), à l'instar de l'année précédente (+0,9%).

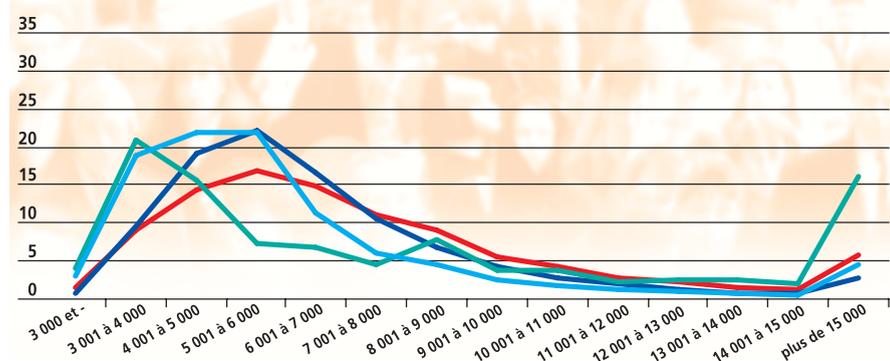
Hausse très modeste dans la banque

Les nouveaux frontaliers inscrits en cours d'année 2003 à Genève (près de 5 000 personnes) travaillent, comme précédemment, à la fois dans des branches plutôt "qualifiées" (notamment les activités de services commerciaux aux entreprises telles que le conseil, la comptabilité, l'informatique) et dans des branches telles que l'hôtellerie et restauration ou le commerce de détail, où le niveau de qualification est moindre.

En matière de distribution des salaires, les frontaliers présentent un caractère homogène, qui s'illustre par la concentration de salaires dans les tranches centrales et leur relative rareté dans les tranches extrêmes, tant dans le canton de Vaud qu'à Genève. Par rapport à 2000, la distribution des salaires n'a guère évolué.

Entre 2000 et 2002, les salaires ont, globalement, augmenté de 6,1% dans le secteur privé genevois (pas de données 2000 pour le canton de Vaud), contre une hausse de 4,3 % pour les seuls salariés titulaires d'un permis frontalier. A noter que la branche de l'hôtellerie et restauration, qui affiche la hausse la plus forte entre 2000 et 2003 avec 58% de frontaliers en plus, est parmi celles dont les salaires progressent le moins (+2,0%). En terme de formation, le profil des frontaliers ne change pratiquement pas entre 2000 et 2002. Restent majoritaires, les titulaires d'un CFC (certificat fédéral de capacité), qui correspond essentiellement en France à un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou à un BEP (brevet d'études professionnelles).

Répartition en % des salariés du secteur privé selon le salaire mensuel brut standardisé, en franc, en 2002, dans le canton de Genève



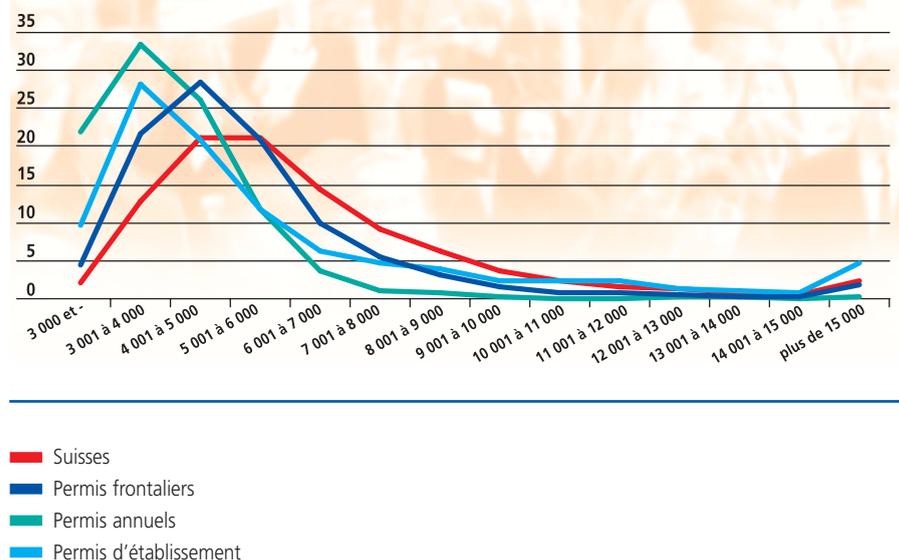
- Suisses
- Permis frontaliers
- Permis annuels
- Permis d'établissement

La différence de salaire entre France et Suisse est plus réduite dans l'hôtellerie et restauration

En 2000, un salarié du secteur privé du canton de Genève touchait une rémunération brute horaire (participation et intéressement inclus) supérieure, en moyenne, de 75% à celle perçue par un salarié de l'Ain ou de la Haute-Savoie, à âge, sexe, activité, catégorie socioprofessionnelle et taille d'entreprise équivalents¹. La différence se réduit à 30% si l'on tient compte de la différence de niveaux de prix entre les pays. Cet écart de salaire brut ne peut être interprété directement en terme de revenu disponible car il ne tient pas compte des prélèvements directs ou indirects ainsi que des diverses prestations sociales. Toutefois, on peut penser qu'il reste suffisant pour rendre l'agglomération genevoise, déjà attractive par son rayonnement économique, encore plus attirante.

L'écart des salaires est très variable selon les profils de postes (âge, sexe, activité, catégorie socio-professionnelle, taille d'entreprise). Dans l'industrie chimique, par exemple, le niveau de salaire à profil égal est double dans le canton de Genève par rapport aux départements de l'Ain ou de la Haute-Savoie. C'est également le cas dans le secteur bancaire ou le commerce de gros. En revanche, l'avantage relatif, toujours à profil égal, est inférieur à 50% dans l'hôtellerie-restauration et dans plusieurs branches de l'industrie, telles que l'industrie alimentaire.

Répartition en % des salariés du secteur privé selon le salaire mensuel brut standardisé, en franc, en 2002, dans le canton de Vaud



¹ Pour plus de détail, voir l'étude "Une comparaison des salaires entre la France et la Suisse dans la zone frontalière genevoise", réalisée par l'INSEE Rhône-Alpes, dont on peut prendre connaissance sur le site www.statregio-francosuisse.net.

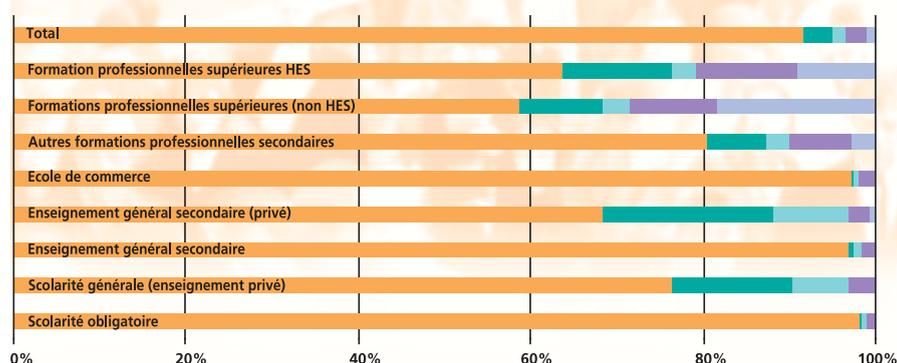
Formation

Pour n'être pas nouvelle, la question de la formation prend désormais une dimension supplémentaire dans l'espace transfrontalier avec la levée progressive des barrières, entraînée par la mise en application des accords bilatéraux. La concurrence accrue rendue possible suscite des inquiétudes fortes tant au stade de la formation qu' à l'issue de celle-ci, lorsqu'il s'agit d'accéder au marché du travail.

Parmi l'ensemble des données existantes, l'accent est mis ici sur la fréquentation scolaire dans les domaines de la formation professionnelle et universitaire et en considérant seulement les grandes filières. C'est bien une vision frontalière qui est proposée mais, faute de données équivalentes aisément mobilisables du côté français, cette vision reste encore unilatérale. En 2005, une fiche thématique fournira des informations géographiquement plus complètes et abordera l'offre de formation, les diplômes délivrés, les parcours ultérieurs, etc.

Pour se hasarder à se former hors des limites de son territoire de résidence, il faut un bon motif. Si l'on en croit ce qui se passe pour le canton de Genève, pour lequel on dispose d'une vue relativement complète du système scolaire, c'est principalement soit le choix d'une école privée, soit la poursuite d'une formation professionnelle supérieure ou d'une formation universitaire. En revanche, les formations générales, des classes enfantines à l'enseignement secondaire supérieur, sont fréquentées massivement (à 98 % dans le canton de Genève) ou presque exclusivement (dans le canton de Vaud) par des élèves qui y sont domiciliés.

Elèves, apprentis et étudiants en formation dans le canton de Genève, 2003-2004



Population scolaire: des flux limités

Deux "Vaudois" contre trois "Genevois"

Ne serait-ce qu'en raison de leur importance dans la population résidente en Suisse et en particulier dans les cantons de Genève et de Vaud, les étrangers sont relativement nombreux dans les différents types et niveaux de formation. Autre constatation : héritages d'un système scolaire relevant en principe de l'autorité cantonale, les flux entre cantons restent limités. Même constatation pour ceux avec la France voisine pour lesquels l'ordre de grandeur des effectifs n'atteint pas le millier. Les flux observés sont liés aussi aux mouvements de résidents, par exemple familles du canton de Genève qui s'installent en France voisine ou du côté du canton de Vaud. Des ressortissants suisses participent à ces flux transfrontaliers. La perméabilité de la frontière française est plus grande côté Genève que côté canton de Vaud. Enfin, les évolutions depuis 2000 restent très modérées, même si quelques indices de changement apparaissent.

Les formations professionnelles de base

Dans l'un comme dans l'autre canton, 84% des élèves ou apprentis, qui y résident, y accomplissent leur formation professionnelle. Celui de Genève en accueille plus du canton de Vaud qu'il n'y en envoie. Quand deux jeunes résidents genevois vont se former dans le canton de Vaud, trois "Vaudois" viennent dans le canton de Genève pour le même motif. En revanche, d'autres cantons suisses envoient un nombre important de jeunes se former dans le canton de Vaud.

Les chiffres sont éloquentes : très peu de personnes viennent de France pour se former dans le canton de Vaud, moins d'une cinquantaine de l'Ain et de la Haute-Savoie et une trentaine seulement de Franche-Comté. Les flux dans la fréquentation scolaire concernent nettement plus le canton de Genève

Vaud : apprentis et élèves de l'enseignement secondaire professionnel public (en entreprise et en école), selon leur domicile, 2003-2004

	Vaud	Genève	Ain	Haute-Savoie	Doubs/Jura	Autre domicile (cantons suisses essentiellement)	Total
Effectif total	12 467	282	23	20	29	2 049	14 870
Suisses	9 368	220	13	10	6	1 780	11 397
Etrangers	3 099	62	10	10	23	269	3 473
dont Français	148	7	10	10	23	20	218

Genève : apprentis et élèves de l'enseignement secondaire professionnel public (en entreprise et en école), selon leur domicile, 2003-2004

	Genève	Vaud	Ain	Haute-Savoie	Autre domicile (cantons suisses essentiellement)	Total
Effectif total	7 387	461	211	506	193	8 758
Suisses	4 555	361	126	241	149	5 432
Etrangers	2 832	100	85	265	44	3 326
dont Français	160	9	79	252	16	516

que celui de Vaud.

Par rapport à 2000, dans le canton de Vaud il n'y a aucune évolution dans la répartition des apprentis et élèves selon leur domicile. Ce n'est pas entièrement le cas dans celui de Genève : en 2000, la part des apprentis et élèves résidant dans le canton s'élevait à 88%, contre 84% en 2003. En trois ans, ceux en provenance du canton de Vaud ont augmenté et plus encore ceux qui viennent de France voisine.

En 2003, on compte 700 apprentis et élèves transfrontaliers dans le canton de Genève, soit 8,2% du total, davantage que ceux qui viennent du canton de Vaud (5,3%). La moitié d'entre eux déclarent avoir la nationalité suisse. La plupart (71 %) résident en Haute-Savoie. Ils suivent majoritairement des formations duales, mais aussi des formations en école. Ils se forment principalement dans les professions des arts et de l'industrie (arts appliqués, mécanique automobile, horlogerie, électricité, bâtiment, alimentation, etc.).

"700 transfrontaliers"

Les formations professionnelles supérieures

Le système des formations professionnelles supérieures en Suisse est en pleine restructuration. Tout en restant situées dans leur canton, des écoles de formation professionnelle supérieure de Genève et du canton de Vaud sont rattachées aux réseaux romands, d'une part, de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale et, d'autre part, de la Haute école spécialisée santé-social. Elles sont donc homologuées à l'échelon fédéral. Ce n'est pas le cas de toutes les écoles cantonales.

Genève : domaines de formation des apprentis et élèves de l'enseignement secondaire professionnel public, selon leur domicile, 2003-2004

	Genève	Vaud	Ain	Haute-Savoie	Autre domicile (cantons suisses essentiellement)	Total
Formation en école	3 689	112	86	218	85	4 190
Commercial	1 980	7	14	35	1	2 037
Industrie et artisanat	876	39	51	92	22	1 080
Autres 833	66	21	91	62	1 073	
Formation duale (entreprise et école)	3 698	349	125	288	108	4 568
Commercial	1 567	146	26	90	9	1 838
Industrie et artisanat	2 069	203	97	187	99	2 655
Autres	62	-	2	11	-	75

C'est au niveau de ces formations professionnelles supérieures que les flux d'étudiants d'un territoire à l'autre prennent de l'importance. Dispensant en effet des enseignements très spécifiques, elles recrutent dans un plus large rayon géographique.

A Genève, un tiers des étudiants en agronomie, à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier, qui forme notamment à l'architecture paysagère, viennent de Haute-Savoie, un bon nombre d'entre eux étant Français. Bien que dans une nettement moindre mesure, c'est le cas aussi pour la formation HES d'infirmière, les formations d'ingénieurs HES en génie chimique ou mécanique, en informatique ou télécommunication, les formations HES en arts appliqués.

Hautes écoles universitaires suisses

En 2003, plus de 80 % des étudiants qui habitaient dans le canton de Genève avant leurs études en Suisse se forment dans son Université; quant aux étudiants domiciliés dans le canton de Vaud, les trois quarts y restent pour suivre une formation universitaire.

Une mobilité restreinte

Pour les autres, la plus grande proximité reste très tentante : quand ils veulent se former ailleurs en Suisse (soit près de 20% d'entre eux), les étudiants du canton de Genève choisissent principalement le canton de Vaud : l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (600 en 2003, soit 8,5%) et l'Université de Lausanne (300, soit 4,3%); beaucoup plus rarement l'Université de Neuchâtel, celle de Fribourg ou l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Quant aux étudiants habitant dans le canton de Vaud

Etudiants dans les Hautes écoles universitaires suisses, selon leur domicile avant le début des études, année 2003-2004

	Université de Genève	Université de Lausanne	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	Autres Hautes écoles universitaires	Total
Domicile					
Genève	6 097	321	632	411	7 460
Vaud	1 214	4 991	1 502	1 009	8 715
Autres cantons suisses	2 176	3 212	1 891	65 643	72 924
Pays étrangers	5 111	1 642	2 215	11 266	20 223
dont France	1 321	338	656	567	2 806
dont Ain	228
dont Haute-Savoie	611
Total	14 598	10 166	6 240	78 329	109 333

Sources : Office fédéral de la statistique / Université de Genève

et se formant dans un autre canton, ils privilégient l'Université de Genève (1 200, soit 13,9% contre 11,6% entre les universités de Fribourg, de Neuchâtel et l'EPFZ).

Un cinquième des étudiants des universités suisses sont de nationalité étrangère. A l'Université de Genève comme à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), leur part est encore plus considérable : pas moins de 38 % des effectifs dans la première comme dans la seconde. Et pour l'une comme pour l'autre, depuis 2000, le nombre d'étudiants étrangers augmente fortement, beaucoup plus de ressortissants des pays du "reste du monde" que de l'Union européenne. L'effectif des Français, moins de 2 000 au total en 2003, croît dans les trois hautes écoles.

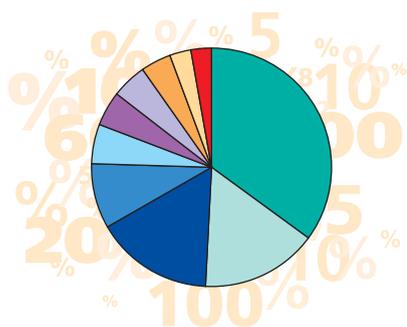
La part des étudiants dont le domicile avant les études est à l'étranger s'est accru depuis 2000, en particulier à l'EPFL (35,5 % contre 32,5% trois ans plus tôt) et à l'Université de Genève (35,0% contre 31,1 %).

En 2003, à peine un millier d'étudiants (800) en provenance de France voisine fréquentent l'Université de Genève, pas loin des trois quarts (environ 600) venant de Haute-Savoie. Si plus de 500 se sont déclarés de nationalité française, il y a aussi des Suisses (moins de 200 et, parmi eux, éventuellement des binationaux). Plus de la moitié des étudiants de France voisine sont des femmes. Ils étudient principalement dans trois Facultés : sciences, psychologie et sciences économiques.

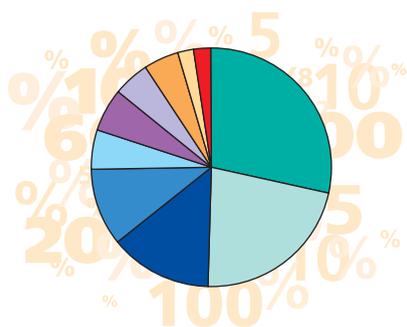
L'effectif 2003 constitue le niveau connu le plus élevé. Au cours des années précédentes, il croît petit à petit. En 2000, on comptait 700 étudiants. Il y a progression des Français et des Suisses. En 2003, 130 ont entrepris le premier cycle d'études (100 l'année précédente).

- Sciences
- Faculté de psychologie et des Sciences de l'éducation
- Sciences économiques et sociales
- Lettres
- Droit
- Ecole de traduction et d'interprétation
- Médecine
- Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales
- Institut d'architecture
- Autres

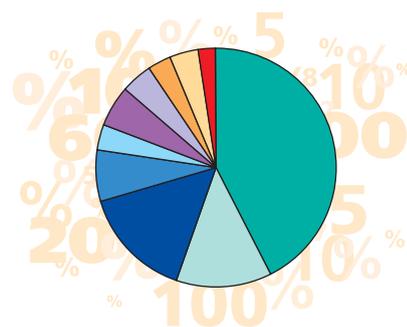
Etudiants de France voisine à l'Université de Genève, 2003-2004



Etudiantes de France voisine à l'Université de Genève, 2003-2004



Etudiant(e)s de France voisine et de nationalité française, à l'Université de Genève, 2003-2004



Remerciements

Cette Synthèse 2004 a été réalisée grâce à la collaboration de :

La Direction régionale de l'équipement

Les Directions départementales de l'équipement de l'Ain et de la Haute-Savoie

La Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

Les Directions départementales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
de l'Ain et de la Haute-Savoie

L'Agence nationale pour l'emploi Haute-Savoie

L'Office des transports et de la circulation du canton de Genève

Le Service de la recherche en éducation du canton de Genève

La Direction des hautes écoles spécialisées du canton de Genève

L'Université de Genève

L'Office fédéral de la statistique



Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les trois institutions statistiques concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT), l'INSEE Rhône-Alpes et le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS).

Institué en 2001 dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I afin d'en mesurer les effets, ceux-ci ne pouvant que grandir avec les étapes successives de leur application, l'Observatoire répond aussi aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région transfrontalière en développement.

Depuis sa création, l'Observatoire a fourni des prestations nombreuses et diversifiées pour remplir la mission qui lui a été confiée. Plusieurs publications ont offert une vision transfrontalière à partir des données de la statistique publique, parmi lesquelles, en 2004, l'analyse sur les agglomérations et aires urbaines et celle sur les salaires dans la zone frontalière genevoise. Une base de données permettra de rassembler et de documenter dans un même système les données suisses et françaises utiles. Des instruments de communication ont été mis au point : forums et site Internet (www.statregio-francosuisse.net). Enfin, deux expertises ont été réalisées par l'INSEE pour mettre à disposition de nouvelles données sur la population et les prix des logements anciens.

Dernière publication en date, la Synthèse 2004 se compose de deux parties. Le Panorama rend compte d'évolutions marquantes dans divers domaines, tandis que deux analyses développent des thèmes importants du moment, soit le marché du travail, comme l'année précédente, et la formation.

Un financement INTERREG, courant de 2002 à 2004, a servi à créer les bases de l'Observatoire statistique transfrontalier. A partir de 2005, celui-ci entre dans une nouvelle phase, faite d'enrichissements des données nécessaires et de consolidation de ses outils. Il continuera à mettre régulièrement à disposition l'information transfrontalière utile. En 2005, il publiera une Synthèse annuelle, de même que des fiches thématiques mises à jour et enrichies.

Pour toute information, les trois institutions statistiques suivantes sont à votre service :

France

Institut national de la statistique (INSEE)
Direction régionale de Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - 69401 Lyon Cedex 03
Téléphone: 04 78 63 28 15
Télécopie: 04 78 63 25 25
Messagerie: insee-contact@insee.fr
Internet: www.insee.fr/rhone-alpes

Suisse

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias
Case postale 1735 - 1211 Genève 26
Téléphone: 022 327 85 00
Télécopie: 022 327 85 10
Messagerie: statistique@etat.ge.ch
Internet: www.geneve.ch/statistique

Statistique Vaud / Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS)
6, rue de la Paix - 1014 Lausanne
Téléphone: 021 316 29 99
Télécopie: 021 316 29 50
Messagerie: info.stat@vd.ch
Internet: www.scris.vd.ch



• Responsable de la publication : Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition décembre 2004
• Tirage : 4 000 exemplaires	• Impression : SRO Kundig, Genève
• Données de références 2002/03	• Graphisme : Hermès Communication
• ISBN: 2-11-093889-7	• Code Sage - DOBSTO 428

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix: 10.- €	Prix: 15.- CHF
Copyright INSEE - OCSTAT - SCRIS		